officiers du bataillon de sapeurs-pompiers, des capitaines et lieutenants de douane, de M. Léon Monnier, président du comité local de secours aux blessés militaires et de tous les membres de ce comité, des juges au tribunal de commerce, de M. Thaune, consul belge, de quelques conseillers municipaux, de plusieurs fonctionnaires de l'ordre administratif, de MM. les commissaires de police, du maréchal-des-logis et du brigadier de gendarmerie, des membres de la société des anciens soldats et de la société municipale de gymnastique et son président, M. Emile Frère.

Une magnifique couronne avait été déposée au milieu de l'église, et quelques faisceaux de drapeaux dans lesquels les couleurs nationales se marient avec le pavillon de la convention de Genève ornent les colonnes.

La musique municipale prêtait à la cérémonie son obligeant concours. Elle a interprété avec tout le talent qu'on lui sait : la marche funèbre de Chopin, l'*Angelus* de Massenet et *Shiller Marsh* de Meyerbeer.

Une quête en faveur des blessés militaires a été faite par M. Léon Monnier, président de la société de secours aux blessés, par M. Fernand Lambin, membre de ce comité, par MM. Ernest Delmasure et Edmond Leroux, officiers de réserve.

Après la cérémonie, des officiers, le Comité de secours aux blessés et la Société de gymnastique se sont rendus en groupe au cimetière, pour déposer la couronne sur la tombe des soldats tués en 1870.

Un discours a été prononcé par M. Camille Scalabre. Nous en donnerons le texte demain.

La messe de départ. — L'église St-Jacques était pleine de monde, lundi matin. Plusieurs centaines de jeunes gens, qui sont à la veille de partir sous les drapeaux, ainsi que les membres de leurs familles, s'étaient rendus à l'invitation qui leur avait été faite.

C'est M. l'abbé Debrabant, doyen de Notre-Dame, qui a célébré la messe, à l'issue de laquelle le digne prêtre a prononcé une courte allocution. Il a donné à tous ces jeunes conscrits des conseils pratiques en les invitant instamment à conserver sous les drapeaux les principes de foi dans lesquels ils ont été élevés, et il a appelé sur leurs têtes les bénédictions du ciel.

Beurre et Margarine. — Tourcoing n'aura rien à envier à Roubaix, il va aussi avoir ses procès pour falsification de beurre. L'administration a reçu, depuis quelque temps, des plaintes nombreuses et des plus justifiées. Les mesures énergiques vont être prises ; et rien ne sera négligé pour mettre fin à un scandale qui dure depuis trop longtemps.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que nous avons entendu parler de cette affaire, nous avions déjà recueilli de nombreux renseignements ; et il y a plus de six mois que nous aurions pu écrire à peu près tout ce qu'on va lire.

On a fait une enquête statistique de tous les marchands de beurre de la ville, qu'on a divisés en deux catégories : les sophistiqueurs et ceux qui font honnêtement le commerce. On ne nous croirait certainement pas si nous disions le nombre infime de ceux qui figurent sur cette dernière liste.

On a fait des comparaisons; il existe de bonnes et anciennes maisons, qui ont toujours fait les affaires en grand, dirigées par des personnes capables et loyales. Il en est d'autres, de création assez récente. Tandis que les premières sont toutes les peines du monde à joindre les deux bouts, on a vu certaines concurrentes acheter ou faire bâtir à la fois toute une rangée de maisons!

Le chef d'une maison est allé trouver qui de droit et s'est exprimé ainsi : « Je n'ai jamais fait aucune fraude; je viens vous déclarer que si les choses doivent continuer ainsi je ne pourrais bientôt plus y tenir. Abandonner mon commerce, c'est impossible. Je suis trop vieux pour entreprendre autre chose. Pour ne pas me ruiner, je devrais donc, moi aussi, faire comme ceux qui s'enrichissent. Mais ce jour-là je viendrais déclarer à l'autorité qu'on peut aussi perquisitionner chez moi et que je ne vends plus de produits purs, comme je le fais depuis plus de trente ans. »

Qu'on ne se figure pas que la mixture de beurre et de margarine, s'opère seulement dans les caves ou les arrière-boutiques des marchands peu scrupuleux. Non; le mal a gagné la campagne, et la chose se fait en grand et même dans certaines fermes des cultivateurs. Veux-t-on savoir pourquoi ? Le voici :

Il paraît qu'en *magnant* à la fois le beurre (en petite quantité) et le corps gras, (car ce n'est pas toujours toute margarine), dans du lait battu tout frais, on donne au produit, pour un jour ou deux, une sorte d'apparence, et l'odeur *sui generis* du beurre frais.

Quoi qu'il en soit le mal est grand ; et nous espérons bien que ceux qui se livrent à ce commerce illicite ne tarderont pas à se voir infliger une peine exemplaire. C'est surtout l'ouvrier ; c'est la classe peu aisée qu'on trompe : que les sophistiqueurs soient donc punis comme ils le méritent.

Nous n'ajouterons qu'un mot : de nombreuses saisies du soi-disant beurre ont été faites samedi soir, dans une partie de la ville, et on ne s'arrêtera pas là.

On surveillera aussi attentivement le franc-marché du jeudi.

Que ne puisse-t-on en faire autant sur ce même marché pour ceux qui se déguisent en paysans et vous vendent des œufs conservés pour des œufs frais!

Mauvais voisin, mauvais matin. — Le sieur X..., boucher, du côté de Phalempin serait un de ces voisins, et paraît mettre tout son plaisir à chercher chicane à tous ceux qui ont le malheur de vivre près de lui. Il est propriétaire d'un groupe de maisons; il en a loué une à un brasseur, qui l'a sous-louée à une dame L... Comme dépendance de cette maison il y a un hangar dont X..., par des voies détournées, comme toujours, prétend avoir la jouissance, contre tout droit. Mme L... a barricadé intérieurement la porte; X... est venu avec deux ouvriers armés de pinces pour la faire sauter. La dame, de l'intérieur, cherchait à l'empêcher de sortir de ses gonds. Enfin, cette fameuse porte allait céder, quand, par l'entremaillement se montra le visage courroucé de Mme L.. Cette apparition fit sur le boucher, l'effet de la tête de Méduse. Il s'enfuit en toute hâte.

Les ouvriers qu'il avait embauchés pour accomplir la belle besogne que l'on sait, viennent affirmer que la dame s'était armée d'une fourche; mais il paraîtrait, qu'eux aussi, ont vu trouble.

Cela semblera assez probable quand nous aurons ajouté que dans la lutte la dame a été assez sérieusement blessée à l'avant-bras gauche.

Quant à X... ce n'est pas la première fois qu'il a affaire à la police; et nous pourrions rappeler certaines histoires, datant d'un an à peine, qui ne sont pas précisément à son avantage.

Des poursuites vont avoir lieu pour violation de domicile.

LILLE

Messe de départ. — Dimanche matin à huit heures a eu lieu, en la basilique de Notre-Dame de la Treille, la messe dite à l'intention des conscrits de la classe 1889.

M. le chanoine Delassus officiait.

Le sermon a été donné par M. l'abbé Gavelle, aumônier des œuvres militaires.

Un grand nombre de conscrits, accompagnés de parents et d'amis, assistaient à cette messe.

Noces d'or. — M. le chanoine Meesmacker, curé de Fives depuis le mois de décembre 1851, célébrait hier ses noces d'or.

Après l'évangile, le R. P. Labitte est monté en chaire pour présenter les félicitations des paroissiens au vénéré jubilaire.

Des distributions de vêtements et de cadeaux, de pain et de viande ont été faites aux pauvres de la paroisse.

Série d'examens. — Sont déclarés admissibles aux épreuves orales :

Baccalauréat ès-sciences restreint.

Centre d'Amiens. - MM. Dubos et Gellessert

Centre de Valenciennes. - MM. Bulté, Boulogne, Julien, Tauchon, Tormel.

Centre de Douai. - M. D'Hooghe.

Centre de Saint-Omer. - MM. Duflos, Gugelot, Lhomme, Nouveaux, Reniez, Vergriete.

Centre de Charleville. - MM. Bouin et Louis Lemaire.

Centre de Lille. - MM. Bouchendomme, Clavière, Delecroix, Druon, Dumont, François Fournié, Jean Fournié, Henriquet, Lepoutre, Muraine, Polle, Pruvost, Tharreau, Vasseau, Verbeke, Ver traete.

Baccalauréat ès-sciences complet

Centre d'Amiens. — MM. Dheilly et Loy.

Centre de Valenciennes. — MM. Beaufort, Cambay, Cayaux, Cousin, Danjou, Descamps, Maitte, Mercier, Morchipont, Pastour.

Centre de Douai. — MM. Castelle, Crépin, Druesne.

Centre de St-Omer. — MM. Avot, Bourgoin, Dupont, Fayot.

Centre de Laon. — Pas d'admissible.

Centre de charleville. — M. Dehut.

Centre de Lille. — MM. Assemaine, Bonnel, Broussier, Caillau, Caron, Carrez, Deleville, D'haliuin, Duhf, Fagot, Forestier, François, Grandjean, Hérété Heuclin, Hieulle, Labbe, Emile Leclercq, Lefort, Legris, Loth, Louart, Maniez, Marescaux, Papegaey, Poulain, Raux, Regnez, Schotte, Scrive, Smagghe, Thomas, Tillie, Treuffet, Varin, Willebien.

Les épreuves orales du baccalauréat ès-sciences commenceront le lundi 19 novembre, à huit heures du matin, par les candidats déjà admissibles en juillet.

Le bureau central de l'Union géographique a décidé que le délai d'inscription pour le concours des bourses de commerce à l'étranger serait prorogé jusqu'au 15 novembre courant, les compositions devant avoir lieu vers le 20.

Les candidats sont priés de vouloir bien envoyer sans retard leurs demandes d'inscription soit à M. Henri Cons, président de l'Union géographique, 13, rue Colbrant, à Lille; soit à M. E. Gilles, secrétaire-adjoint, 85, rue Jeanne d'Arc, à Lille.

Tous les renseignements complémentaires qu'on pourrait désirer seront fournis aux adresses ci-dessus. Les candidats régulièrement inscrits seront avisés par lettre individuelle du jour et du local du concours.

Les élections sénatoriales. — Les Conseils municipaux du Nord et du Pas-de-Calais se réuniront le 30 novembre à l'effet d'élire leurs délégués et suppléants aux élections sénatoriales.

Ces élections auront lieu le 4 janvier 1891.

NOUVELLES MILITAIRES

Sursis d'appel. — M. le ministre de la guerre a décidé que des sursis d'appel valables jusqu'à la fin de leurs études, seront accordés aux élèves de l'Ecole normale supérieure de Paris, de l'Ecole centrale des arts et manufactures et des écoles visées à l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889, quelle que soit leur classe de recrutement, sous la condition :

1° De justifier par un certificat du directeur de l'école qu'ils étaient en cours d'études avant le 24 novembre 1889;

2° D'accomplir intégralement, à partir du premier novembre suivant, la cessation de leurs études, le service auquel ils sont tenus, alors même que leur classe serait dans la réserve.

Du 1er novembre 1890 au 31 octobre 1891, les classes astreintes au service militaire sont ainsi réparties :

Armée active, classes de 1887, 1888, 1889 ; réserve de l'armée active, classes de 1880, 1881, 1882, 1883, 1884 1885 et 1886.

Armée territoriale, classes de 1865, 1866, 1867, 1868 1869, 1870, 1871, 1872 et 1873.

Les hommes de la classe de 1865 seront libérés du service militaire à partir du 1er janvier 1891

En France, seront appelés pendant l'année 1891 à une réunion d'instruction :

1° Les réservistes des classes de 1883 et 1884 ;

2° Une partie des hommes de l'armée territoriale appartenant aux classes de 1878 et 1879.

En Algérie, seront convoqués en 1891 :

Au printemps, une partie des hommes de toutes armes de l'armée territoriale appartenant à la classe de 1879, ainsi que les réservistes de la classe de 1880 appartenant à la cavalerie;

2° A l'automne, les réservistes de toutes armes (cavalerie exceptée) appartenant à la classe de 1886.

Armée territoriale. — MUTATIONS. — *Infanterie.* — Par décision ministériel du 7 novembre 1890, les officiers de réserve de la classe 1879 dont les noms suivent, qui ont accompli dans l'armée active et sa réserve le temps de service prescrit par la loi, sont passés dans l'armée territoriale et ont été affectés aux régiments ci-après désignés, savoir :

1er rég. territ. d'infan. — MM. Delaplace (Louis-Honoré), s.-lieut. de rés. au 8e rég. d'inf. ; Gadenne (Jules-François-Louis), s.-lieut. de rés. au 33e rég. d'infanterie.

2e rég. territ. d'inf. — MM. Charli (Mirtil-Justin), s.-lieut. de rés. au 110e rég. d'inf. ; Nobel (Louis-Napoléon-Paul), s.-lieut. de rés. au 33e rég. d'inf.; Parmentier (Auguste-Régis-Emilien-Célestin), s.-lieut. de rés. au 43e rég. d'infanterie.

3e rég. territ. d'inf. MM. Mézière (Pierre-Noël-Théodore), s.-lieut. de rés. au 28e rég. d'inf.: Blanchard (René-Joseph-Elie), s.-lieut. de rés. au 127e rég. d'inf.; Toussaint (Jules-Charles), s.-lieut. de rés. au 73e rég. d'inf.

5e rég. territ. d'inf. MM. Bollet (Edmond-Guislain Joseph), s.-lieut. de rés. au 16e bat. de chass. à pied: Pellet (Maximin-François), s.-lieut. de rés. au 2e rég. de zouaves ; Duthilleul (Emile), s.-lieut. de rés. au 33e régiment d'inf.

6e rég. territ. d'inf. MM. Claisse (Joseph-Jules), s.-lieut. de rés. au 8e rég. d'inf.; Dufay (Edmond-Norbert-Edouard), s.-lieut. de rés. au 110e rég. d'inf.; Dubar (Michel-Julien), s.-lieut. de rés. au 73e rég. d'inf.

8e rég. territ. d'inf., M. Leturcq (César-Augustin), s.-lieut. de rés. au 1er rég. d'inf.

CONCERTS & SPECTACLES

Les théâtres de Roubaix. — Reprises partout, dimanche soir, au Grand-Théâtre comme au Théâtre de Roubaix; aussi n'insisterons-nous pas sur les représentations. Autant *Hamlet* était peu connu du public, autant les *Pirates de la Savane* sont de vieilles connaissances qu'on revoit d'ailleurs avec plaisir. Ils ont eu leur succès habituel à l'hippodrome, ainsi que *Durand et Durand*, interprété avec plus de verve que jamais par l'excellente troupe de comédie.

Le *Petit Jacques*, au Théâtre Deschamps, a été fort bien interprété. Quant à la *Fille du Tambour Major*, elle a fait sa réapparition sur la scène du Fontenoy, aux applaudissements d'un public particulièrement bien disposé. Nous avons dix fois analysé la pièce : y revenir serait le comble du superflu.

DEMANDEZ PARTOUT LE

SAVON DES MILLE PARFUMS

Préparé par FERRAILLE Aîné

Croix, près Roubaix.

Savon exquis réunissant toutes les qualités qui constituent le meilleur des savons. 46600—23333

NORD

M. Develle à Bailleul. — On assure que M. Develle, ministre de l'agriculture, viendra aujourd'hui lundi à Bailleul, où il visitera les serres de M. Cordonnier. Son voyage ne présentera du reste aucun caractère officiel.

Arrestations pour faux. — Les sieurs Alexandre Haunecart, ancien maire de Jeumont, et Hénaut, brasseur à Coulsore, ont été arrêtés et écroués, samedi matin, à la maison d'arrêt d'Avesnes, sous l'inculpation de faux en écritures ; les sommes extorquées dépasseraient plus de trente mille francs.

Une instruction est ouverte et de nombreux témoins seront entendus sous peu.

Tentative d'assassinat et d'incendie à Cambrin. — Vendredi, vers deux ou trois heures de l'après-midi, Clodomir Delattre, 37 ans, bourrelier et cabaretier à Cambrin, se trouvant seul avec sa femme, Estelle Lefebvre, 26 ans, l'a frappée à coups de hache, puis a tenté d'incendier sa maison. On put heureusement éteindre le feu.

L'état de la victime est grave. Le mobile qui a guidé Delattre est la jalousie. Il a été arrêté.

Nieppe. — M. Delbecque, brasseur, est élu maire par 14 voix sur 12 votants ; M. Pollet, notaire, est élu premier adjoint par 16 voix sur 22 votants ; M. Edouard Liénart est élu deuxième adjoint par 13 voix sur 22 votants.

Dunkerque. — Il circulait ici, depuis quelques jours, de singuliers bruits au sujet d'un des directeurs de notre Théâtre municipal.

On disait que M. Mertel est un Alsacien ayant depuis 1872 négligé d'opter pour la nationalité française. On s'attendait à une manifestation, qui vient de se produire.

Hier soir, à l'avant-dernier acte de *Faust*, le public, furieux, a crié :

« A bas le Prussien ! A bas Mertel ! A bas l'Allemagne ! Vive la France ! Démission ! »

L'orchestre a dû jouer la *Marseillaise*. Les spectateurs ont accompagné l'hymne national. Le régisseur s'est alors présenté et a déclaré que la question du directeur aurait une solution demain.

La représentation s'est continuée sans encombre.

A la sortie, de nombreux groupes se sont formés sur la place du Théâtre, commentant cet incident.

AU GRAND CAMÉLIA, *1, rue Faidherbe, Lille*, seule maison offrant un aussi joli choix de tissus noirs dans tous les genres. 24638d

PAS-DE-CALAIS

L'affaire de la citadelle à Arras. — Dans la nuit du 1er au 2 novembre, un fait des plus graves s'est passé à la citadelle d'Arras. Le poste tout entier, composé de soldats du 3e génie, a volé des litres d'eau-de-vie dans le magasin aux vivres L'autorité militaire avait d'abord gardé un secret rigoureux sur l'enquête. C'est samedi soir seulement que ce grave incident s'est ébruité en ville où il a causé une grande émotion.

Les hommes du poste ont pénétré avec escalade et effraction dans le magasin où ils ont dérobé l'eau-de-vie. Ils ont dû, pour arriver à leurs fins, briser la chaîne qui retenait la porte du magasin.

Il y a donc eu d'abord ivresse manifeste pendant un service commandé, puis vol avec escalade et effraction avec cette circonstance aggravante que le vol a été commis par des hommes qui l'avaient la garde des objets dérobés; tous les coupables ont été arrêtés et sont en prison. Ils seront traduits devant le Conseil de guerre du 1er corps d'armée séant à Lille.

BELGIQUE

Les manifestations du dimanche 9 novembre

(*De notre correspondant particulier*)

Bruxelles, 9 novembre, 3 h. soir. — Les manifestations en faveur du suffrage universel, organisées par le parti ouvrier, conformément à une décision prise au Congrès ouvrier du 14 septembre, ont eu lieu aujourd'hui dans toutes les villes de Belgique où existe une organisation socialiste.

A Charleroi, on comptait 20.000 manifestants ; ils ont parcouru les rues de la ville dans le plus grand calme. M. Callewaert, grand-maître des Chevaliers du travail, portant ses insignes, était à la tête de la manifestation. Le drapeau rouge étant interdit, les socialistes l'ont remplacé par le drapeau français et le drapeau suisse, qui, comme on le sait, est rouge avec une croix blanche.

Un meeting a eu lieu dans la matinée, organisé par Jean Volders, le socialiste bien connu, un des promoteurs de la grève générale. Jean Volders a prononcé un discours très violent en faveur du suffrage universel.

A Mons, la manifestation qui, comme on le sait, a été, après des hésitations, autorisée par le bourgmestre, ne ressemblé en rien à une manifestation ayant pour but de glorifier la victoire de Jemmapes; elle est restée dans les limites d'une simple protestation, du reste très pacifique, en faveur du suffrage universel : 3 à 4,000. ouvriers seulement y ont pris part.

Le défilé a eu lieu sur la grande place ; la délégation des manifestants chargée de remettre une pétition aux députés de Mons en faveur du suffrage universel n'a pas réussi à les trouver.

Le gouverneur de la province, le duc d'Ursel, a refusé de les recevoir.

A Gand, dix mille manifestants environ. A Liège, à Verviers, à Namur et à Louvain, les manifestations ont été également pacifiques.

Demain, veille de l'ouverture des chambres, aura lieu la manifestation de Bruxelles. On compte sur 25,000 manifestants.

Des manifestes socialistes sont distribués à profusion aux ouvriers et aux soldats.

Mons, 9 novembre. — La manifestation s'est rendue successivement devant le consulat français où elle s'est livrée à des démonstrations sympathiques et devant la caserne des chasseurs.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DEFFRENNES-DELERUE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Rosine-Joséphe DELERUE, veuve de M. Jean-Baptiste DEFFRENNES, décédée à Lannoy, le 7 novembre 1890, dans sa 71e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le mardi 11 courant, à 10 heures, en l'église de Lannoy. Les Vigiles seront chantées le lundi 10, à 4 heures. L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Tournai, 18. L'Obit du mois sera célébré le lundi 24 novembre, à 10 heures, en la même église. La Messe du Rosaire sera célébrée le mercredi 12, à 7 heures. Les Dames de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul feront célébrer un obit, le jeudi 13, à 7 heures.

Les amis et connaissances de la famille LEQUENNE-LORTHIOIT qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Louis LEQUENNE, décédé à Croix, le 9 novembre 1890, à l'âge de 13 mois et 14 jours, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'ange Solennels, qui auront lieu le mardi 11 courant, à 8 heures 1/2, en l'église de Croix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Kléber, 20.

Les amis et connaissances de la famille DEFRENNE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Justine DEFRENNE, décédée à Lille, le 8 novembre 1890, à l'âge de 75 ans, administrée des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme une invitation d'assister aux Convoi et Service, qui auront lieu le mardi 11 dudit mois, à 10 heures 1/2, en l'église de la Madeleine, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de Roubaix, pour y être inhumé. — L'assemblée à la maison mortuaire, chez Mme Lagrée-Dewarlez, sa nièce, 20, rue de Thionville. — Ils vous prient aussi d'assister aux Messes qui seront célébrées au Maître-Autel de la dite église, le mercredi 19 novembre, pendant toute la matinée, et à l'Obit qui sera chanté le même jour, à 11 heures (les Laudes à 10 heures 1/2). 24642

Les amis et connaissances de la famille Louis NOTEBAERT-DEPOORTER qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Mélanie DEPOORTER, décédée à Roubaix, le 9 novembre 1890, dans sa 61e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service, qui auront lieu le mardi 11 novembre, à 8 heures 1/2, en l'église du Saint-Rédempteur à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Tilleul prolongée, 7, à 8 h. 1/4.

Un Obit solennel du mois sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Martin à Roubaix, le mercredi 12 novembre 1890, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Marie-Joseph THAON, veuve de M. Léon BRETEYN, décédée à Marquain (Belgique, le 11 octobre 1890, dans sa 75e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du mois sera célébré en l'église *Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 11 novembre 1890*, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur François-Auguste DACHE, ancien curé de la maison Masurel fils, époux de Dame Sophie BLONQUART, décédé à Roubaix le 2 octobre 1890, dans sa soixante-seizième année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR

10 NOVEMBRE 1806

MORT DU DUC DE BRUNSWICK

Ce prince, dont le duché était situé à peu près à mi-chemin entre les villes de Hanovre et de Magdebourg, était le neveu de Frédéric II et avait fait, comme prince héréditaire, ses premières armes contre la France pendant la guerre de Sept-Ans, sous les auspices de son oncle Ferdinand de Brunswick, l'un des héros de cette guerre et le meilleur général du roi de Prusse.

Devenu duc en 1780, à quarante-cinq ans, il ne montra pas moins de talent pour les travaux de la paix que pour ceux de la guerre, apporta dans l'administration de son duché une telle économie qu'en onze ans il arriva à réduire la dette publique des trois quarts, se montra accueillant, tolérant, ami du progrès et manifesta envers la France assez de sympathies pour qu'en mars 1792 Dumouriez pût avoir l'idée de lui faire offrir le commandement des armées révolutionnaires; mais c'est justement, lui que la première coalition choisit pour généralissime, et c'est sous son nom que parut, le 25 juillet 1792, le fameux manifeste contre lequel Louis XVI s'empressa de protester, que le comte de Provence, alors émigré, se hâta de désavouer, et qu'il a toujours soutenu lui-même n'être point son œuvre et n'avoir été signé que par surprise. Rien n'était plus maladroit, en effet, au point de vue du but qu'il poursuivait, que le langage arrogant et menaçant qu'il tenait à la France, son seul résultat fut de compromettre la sûreté du Roi plus encore qu'elle ne l'était, de transformer les passions politiques en passions nationales et de susciter l'effort qui arrêta l'armée prussienne à Valmy et la força d'évacuer, après une retraite hâtive et désastreuse le territoire qu'elle avait envahi.

Soit que cet échec eût fait réfléchir Brunswick, soit qu'il fût sincèrement partisan de la paix, il ne cessa depuis lors de la conseiller, et après l'avoir obtenue (Bâle, 5 avril 1795) de s'efforcer de la maintenir. C'est contre son avis qu'en 1806 la Prusse déclara la guerre à la France, et cependant c'est encore lui qui fut choisi comme généralissime des armées prussiennes; on sait comment le même jour, 14 octobre, elles furent anéanties dans les deux batailles d'Iéna et d'Auerstadt; c'est à cette dernière qu'il fut atteint d'un coup de feu qui lui ravit l'usage des deux yeux, on l'emporta mortellement blessé du champ de bataille et on le transporta à Brunswick qui est à vol d'oiseau à plus de 40 lieues de là.

Les Français arrivaient derrière lui à perte d'haleine, il se refusait à quitter sa capitale, connaissant les Français, disait-il, et persuadé qu'ils respecteraient un vieux général blessé, mais quand il fut convaincu que Napoléon irrité entendait le traiter en général prussien et non en prince souverain, il se résigna à s'éloigner et se fit transporter à 35 lieues de là, à Altona en Danemark, où il arriva sur un misérable brancard porté par dix hommes, sans domestiques ni officiers, abattu par la fatigue et par la douleur; il fut installé à Ottensee, près d'Altona, et c'est là qu'il mourut le 10 novembre, âgé de 71 ans.

On ne savait jamais bien, avec Napoléon, si ses colères étaient feintes ou réelles ; celle qu'il laissa éclater contre Brunswick dans ses bulletins, en un langage peu digne de lui, avait-elle pour cause la responsabilité qu'il lui imputait dans la déclaration de guerre qu'il n'avait pas, su empêcher en effet, tout en la désapprouvant, ou bien pour but de se ménager un prétexte de confisquer son duché? L'une et l'autre peut-être; toujours est-il qu'il dépouilla la maison de Brunswick et engloba le duché dans le royaume qu'il taillait à Jérôme sous le nom de Westphalie. C'est une spoliation que les Prussiens nous ont longtemps reprochée, jusqu'au jour où, en 1866, ils en ont fait tout autant et se sont adjugé à eux-mêmes le duché.

GRAND THEATRE DE ROUBAIX. — Direction : M. X. Thierry. — Bureaux à 6 h. 1/2. — Rideau à 7 h. 1/4. — Lundi 10 novembre. — MARTYRE, pièce nouvelle en 5 actes, de M. Desnery. — LE BONHEUR CONJUGAL, comédie-vaudeville en 3 actes, de M. Albin Valabrègue. — Ordre du spectacle : 1. Martyre ; 2. Le Bonheur conjugal. — Prix des places : Ordinaire. — Bureaux de location : Chez M. Tilmé, rue de la Gare, 16, et à l'Hippodrome, rue des Longues-Haies.

THEATRE DE ROUBAIX, situé rues Richard-Lenoir et Archimède. Direction : Mme Vve Deschamps. — Bureaux à 5 h. 3/4. — Rideau à 6 h. 1/2. — Lundi 10 novembre. — Représentation extraordinaire. 2e représentation de l'immense succès de : L'ESPION DU ROI, grand drame en 6 actes, par M. Ernest Blum. — 3e représentation du immense succès : LA MASCOTTE, opéra-comique en trois actes, de MM. Chivot et Duru, musique de M. Audran. — Ordre du spectacle : 1. L'Espion du Roi; 2. La Moscotte. — Prix des places : Ordinaire.

MONSIEUR, *grande noblesse*, désire personne honorable, fortunée, se destinant à la diplomatie, à la carrière militaire, à la magistrature, etc., pour **CÉDER PARTIE** de ses titres.

Réponse au bureau du journal, à M. de Bargemont. 24580—49049

ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS

OREZZA

EAU MINÉRALE FERRUGINEUSE ACIDULE

La plus riche en fer et en acide carbonique

SOUVERAINE contre :

GASTRALGIES, FIÈVRES, CHLOROSE, ANÉMIE

et toutes les Maladies provenant de l'appauvrissement du sang. — *Consulter MM. les Médecins.*

A. BOUTRY, ENTREPR

36, Rue de l'Espérance

ROUBAIX

TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS

PAVAGES, Sables et Graviers

VOIES FERRÉES

TERRASSEMENTS & NIVELLEMENTS

COUVERTURE

Zinguerie & Plomberie

Les Gastrites, Gastralgies, Dyspepsies, Douleurs et Crampes d'Estomac SONT RADICALEMENT GUÉRIES PAR LE

Sirop Laroze

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES

PARIS, Maison J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-St-Paul

et dans toutes les bonnes Pharmacies.

20559

ETAT-CIVIL. — ROUBAIX. — *Déclarations de naissances du 9 novembre.* — Adèle Janssens, rue de la Barbe d'Or, cour Wagnon, 10. — Albertine Vanloo, rue des Anges, cours Dernoncourt, 3. — Léon Rambaut, rue Jean-Bart, 30. — Adèle Batteau, rue Saint Louis, 47. — Julien Villette, rue de la Union, 273. — Xavier Brett, rue des Longues-Haies, cour Vanpoucke, 37. — François Alberts, rue Christophe-Colomb, 86. — Victor Wagnon, rue du Coq-Français, 192.

Publications de mariages du 9 novembre. — Henri Plancke, employé à Roubaix, et Elise Liénard, 21 ans, couturière à Croix. — Charles Deroubaix, 26 ans, mécanicien, rue Colbert, 2, et Philomène Lejeune, 25 ans, dévideuse, rue Colbert, 2. — Jules Rubben, 25 ans, boucher, à Elverdinghe, et Mathilde Lottin, 27 ans, servante, rue Daubenton, 190. — Jean Vraux, 22 ans, tisserand, rue de Mouveaux, cour Frère, 18, et Laure Canon, 27 ans, tisserande, rue Vallon, 35. — Napoléon Lamblain, 31 ans, apprêteur, rue de Bourgogne, 18, et Marie Dambrin 30 ans, ménagère, à Roubaix. — Louis Hellin, 30 ans, tisserand, à Wattrelos, et Eugénie Herchuez, 29 ans, tisserande, rue Charlemagne, 13. — Alfred Liénard, 24 ans, mécanicien, à Wasquehal, et Gabrielle Tiberghien, 22 ans, sans profession, à Lille. — Jean-Baptiste Néré, cordonnier, à

MARCHÉS A TERME

Cours du 10 Novembre 1890

LAINES PEIGNÉES

MOIS de LIVRAISON	ROUBAIX-TOURCOING — Peignés de La Plata et de l'Uruguay — TYPE B F		TYPE 1 QUAL. A FABRIQUE		TYPE 2 QUALITÉ COURANTE		Peignés d'Australie — TYPE A Q. COUR. A CHAINE		TYPE B Q. B. M. A TRAME		TYPE C Q. SUP. A TRAME		TYPE A B QUAL. P. TEINTURE		ANVERS (par voie télégraphique) Peignés Buenos-Ayres — Belge T		Allemands B		Allemands M	
	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour
Janvier	5.70	....	5.825	5.80	5.70	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5.525	5.525	5.475	5.475	....	....
Février	5.70	....	5.70	5.70	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5.525	5.525	5.45	5.45	....	....
Mars	5.50	5.50	5.625	5.60	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5.40	5.40	....	....
Avril	5.50	....	5.55	5.55	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5.40	5.375	....	....
Mai	5.50	....	5.375	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5.40	5.375	....	....
Juin	....	....	5.55	5.55	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5.40	5.375	....	....
Juillet	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5.40	5.375	....	....
Août	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5.40	5.375	....	....
Septembre	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Octobre	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Novembre	5.725	5.725	6.85	6.875	5.70	5.65	....	....	....	....	....	....	6.50	6.50	5.80	5.80	5.80	5.80	5.85	5.85
Décembre	5.725	....	6.20	6.20	....	....	....	....	....	....	....	....	6.20	6.175	5.70	5.70	5.65	5.65	5.85	5.85

LAINES PEIGNÉES

MOIS de LIVRAISON	LEIPZIG (par voie télégraphique) — TYPE B Buenos-Ayres B d'Anvers		TYPE C Buenos-Ayres M d'Anvers		REIMS (par voie télégraphique) — Peignés de la Plata et de l'Uruguay — TYPE 1 Qual. fabrique		TYPE 2 Qual. courante		TYPE SUPRA irréductible		Peignés d'Australie — TYPE A Qual. courante à chaine		TYPE B Qual. b. moyenne à trame		TYPE C Qual. seconde à trame		LAINES BRUTES — LE HAVRE par télégraphe B.-Ayres Prima b. cour. —36 0/0		ANVERS par télégraphe B.-Ayres Prima courante 34 0/0	
	Cote précéd MARCHS	Cote dujour MARCHS	Cote précéd MARCHS	Cote dujour MARCHS	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour
Janvier	4.45	4.45	....	....	....	....	....	....	....	....	6.20	....	5.90	....	....	....	1.65	1.65	....	....
Février	4.425	4.425	....	....	....	....	....	....	....	....	6.15	....	5.90	....	....	.